

LE NOUVEAU VISAGE DE LA SALLE DES FÊTES, RECONSTRUIT À PARTIR DE 2022



FARDIN

ARCHITECTES
& INGÉNIEURS

AMÉNAGEMENT

Le nouveau visage de la salle des fêtes, reconstruite à partir de 2022



La salle des fêtes sera construite à côté de l'actuel bâtiment, à l'orée du parc de Moine.

PHOTO : ARCHITECTURE FARDIN

Les premières images de la future salle des fêtes viennent d'être rendues publiques par la Ville de Cholet. L'équipement sera construit, à partir de 2022, à côté du bâtiment existant, à l'orée du parc de Moine. L'actuelle salle des fêtes – en fonctionnement depuis 1967 – restera ouverte jusqu'à la fin des travaux.

Un espace de 2 473 m², soit 1 000 m² de plus qu'aujourd'hui, modulable selon les besoins, va être réalisé. La grande salle permettra l'accueil de 1 000 personnes assises à table et disposera d'un espace scénique. Elle pourra aussi être compartimentée pour l'organisation d'événements plus restreints. Il y aura également une terrasse de 400 m², tournée vers la rivière, un foyer indépendant (150 personnes), trois bureaux et une salle de réunion. Le parking

proposera 200 places de stationnement.

La maîtrise d'œuvre a été attribuée au cabinet Architecture Fardin. La Ville précise que des matériaux d'origine naturelle – de type fibres de bois, laine de chanvre ou liège par exemple – ont été retenus, ainsi qu'une structure en béton pour l'inertie thermique, l'étanchéité à l'air et l'isolation acoustique. La végétalisation du toit permettra d'augmenter le phénomène d'inertie thermique et une meilleure gestion des eaux pluviales.

Le chantier doit débuter début 2022 et durer 14 mois. L'association Cholet Événements gardera la gestion de la salle des fêtes. La Ville de Cholet consacre 5,2 millions d'euros à ce projet.

Le Courrier de l'Ouest – Mardi 2 février 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY



La future salle des fêtes de Cholet se dessine

L'architecte Jean-Michel Fardin détaille le projet de nouvelle salle des fêtes, construite à partir de 2022.

PAGE 5

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 3 février 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

« Un bâtiment emblématique »

Architecture Fardin a été retenu pour concevoir la future salle des fêtes de Cholet, dont les travaux démarreront début 2022. L'architecte Jean-Michel Fardin détaille le projet.



La grande salle de 1 400 m² pourra être partagée en plusieurs espaces. Il y aura aussi un foyer avec une jauge de 150 personnes.

PHOTO : ARCHITECTURE FARDIN

La future salle des fêtes de Cholet devrait être opérationnelle avant l'été 2023. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Architecture Fardin lors du dernier conseil municipal. Les études commencent et le lancement des travaux est annoncé pour le début d'année 2022. La durée du chantier est estimée à 14 mois.

À la tête du cabinet d'architectes, le Choletais Jean-Michel Fardin connaît ce bâtiment depuis longtemps.

Comment envisage-t-on une salle des fêtes aujourd'hui ? Que représente ce projet pour vous ?

Jean-Michel Fardin : « L'actuel bâtiment est emblématique, dans l'usage et dans la mémoire des Choletais, et dans la mienne. La première fois que j'y suis allé, j'étais ado. C'était pour un salon de l'orientation. Une salle des fêtes est un lieu qu'on peut s'approprier, de l'enfance à un mariage, en passant par l'adolescence et des manifestations publiques. Il n'y a pas d'autres bâtiments comme ça. C'est une salle qui n'est pas exclusive, grâce à sa polyvalence, et qui s'inscrit toujours dans le tissu local et territorial. À Cholet, c'est

très complémentaire avec le théâtre et la salle de la Meilleraie. L'actuelle salle des fêtes convient à de multiples usages. On nous demande de faire la même chose en répondant aux normes actuelles, parmi lesquelles l'accessibilité pour tous, la sécurité et les normes thermiques et acoustiques draconiennes. Ces contraintes sont une opportunité car ça concourt au confort des usagers. On construit des ouvrages plus sains et plus respectueux de l'environnement. Sur ce projet, on va aussi aller au-delà de ce qui existe aujourd'hui en apportant plus de polyvalence. »

Le bâtiment sera plus grand et modulable. Comment s'organisent les espaces ?

« On aura une configuration scène/spectateurs très polyvalente. La grande salle, de 1 400 m², pourra être fractionnée. De grands rideaux permettront de fractionner les espaces. Et l'acoustique et l'éclairage sont adaptés pour cela. On insiste sur cette efficacité de flux. Il y aura aussi un foyer, avec une jauge de 150 personnes, accessible depuis le parvis. Il y a des entrées indépendantes. La salle des fêtes sera beaucoup plus

pratique qu'elle ne l'est actuellement. Il y a aussi tout un travail de parvis qui va être fait. Il pourra accueillir la fête foraine, servir de stationnement satellite pour Glis-séO et les Halles et pour nos spectateurs et visiteurs. »

Quels choix architecturaux avez-vous faits ?

« La salle des fêtes sera tournée vers le parc de Moine. Elle fera le lien, entre le parvis côté ville et le végétal côté parc de Moine. On a imaginé un grand ruban fédérateur, de forme sinusoïdale, qui rappelle les allées du parc et qui incarne la dimension festive du lieu. On veut mettre en vibration l'espace, faire vibrer les gens. Les ouvertures, larges, panoramiques, donneront sur le parc du Moine. La terrasse sera aussi tournée vers le parc. »

En matière de conception, des choix environnementaux ont été faits. Était-ce une exigence du cahier des charges fixé par la Ville ?

« Notre agence est très impliquée dans le développement durable, la pérennité des ouvrages, la maîtrise

des ressources. Et c'était demandé dans le cahier des charges. On a fait le choix d'une toiture végétalisée. On étudie aussi la possibilité de poser des panneaux solaires sur la partie haute de la salle. On utilise des matériaux biosourcés pour l'isolation et les grandes ouvertures permettent de capter des calories avec le soleil et de limiter le recours à la lumière artificielle. L'isolation et la ventilation permettront d'assurer un confort d'hiver et d'été. »

Mélanie MAROIS



Jean-Michel Fardin PHOTO : ARCHITECTURE FARDIN



Les larges ouvertures, panoramiques, permettront de profiter du parc voisin.

PHOTO : ARCHITECTURE FARDIN

A SAVOIR Bâtiments publics et logements

L'agence Architecture Fardin est aussi à la manœuvre pour la rénovation des immeubles du bailleur social Sèvre Loire Habitat, dans le quartier de la Colline à Cholet (notre édition du 30 septembre). « On va démarrer les travaux », informe Jean-Michel Fardin. Le cabinet d'architectes choletais a également livré la salle du Val-de-Moine, l'an dernier - « Une salle multi-activités, qui se remarque aussi par sa polyvalence » - et la Maison de l'enfance, dans le quartier Favreau, inaugurée en 2019.

Le Courrier de l'Ouest – Mercredi 3 février 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY

Cholet - La future salle des fêtes dévoilée



Le chantier de la nouvelle salle des fêtes devrait démarrer au début de l'année 2022 et durer 14 mois.



Illustration pleine et entière de la volonté de moderniser et de transformer la ville, le projet de nouvelle salle des fêtes se concrétise. Présentation.

Après le pôle social, l'espace Saint-Louis, Glissé ou encore les halles, la ville de Cholet poursuit son développement avec un projet ambitieux, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie. Haut lieu d'animations choletaises accueillant de nombreuses manifestations comme le carnaval, l'Âge d'or et l'automne d'or, l'élection des ambassadrices ou encore le salon des arts, le site actuel, construit en 1967, vit ses dernières années après cinq décennies de bons et loyaux services auprès des Choletais. « Nous procédons par étapes. Le mandat précédent était notamment marqué par la construction des nouvelles halles. Pour ce mandat, l'un des projets phares est la nouvelle salle des fêtes, un équipe-

ment très demandé et central pour les événements choletais » précise Gilles Bourdouloux, maire de Cholet.

Ouverture sur le parc de Moine

La Municipalité a fait le choix de conserver cet équipement sur son site actuel, au plus proche du centre-ville. La nouvelle salle des fêtes sera ainsi implantée à l'orée du parc de Moine, offrant une ouverture sur l'un des poumons verts de la ville. « Elle sera tournée vers le parc de Moine et intégrée dans son environnement. Sa terrasse et ses larges ouvertures vitrées donneront sur les espaces verts. Son esplanade permettra d'imaginer la tenue d'animations extérieures, en complément de ce qui se passe à l'intérieur » continue Frédéric Pavageau, adjoint au maire de Cholet, en charge des Nouveaux projets d'aménagement structurants.

Un équipement modulable

Un tel programme permet d'offrir aux usagers un bâtiment contemporain, fonctionnel et modulable, qui répond pleinement à leurs attentes. Ses principales caractéristiques sont :

- 2473 m² de surface, soit plus de 1 000 m² que l'actuelle salle des fêtes,
- une capacité d'accueil de 1 000 personnes assises,
- une salle principale modulable, qui peut se diviser en trois parties distinctes,
- un foyer avec une capacité d'accueil de 150 personnes,
- une vision panoramique sur le parc avec une terrasse de 400 m²,
- une cuisine,

- des bureaux et une salle de réunion,
- une aire de stationnement de 200 places.

Pour Jean-François Murzeau, président de Cholet Événements, l'association en charge de la gestion de l'actuelle, comme de la future salle des fêtes, ce renouveau permettra d'imaginer des manifestations différentes : « *Même si on a une pointe de nostalgie après tant d'années, c'est avant tout un projet porteur pour notre association. Cholet Événements a été associé depuis le début à la conception de la nouvelle salle. Nous pourrions développer d'autres événements, dans un lieu confortable et accueillant.* » Pour ce bâtiment devant être le plus polyvalent possible, l'architecte a proposé un projet fédérant l'espace minéral et l'espace végétal en l'encadrant d'un grand ruban d'acier Corten ondulant depuis le parvis. On retrouvera cette ondulation à l'intérieur de la salle.

Le choix de la durabilité

Ce futur équipement choletais répond à une démarche de durabilité et de protection de l'environnement avec un toit végétalisé et des choix architecturaux

limitant les déperditions d'énergie : utilisation de matériaux sains et biosourcés (d'origine naturelle de type fibres de bois, laine de chanvre ou liège par exemple) ; ossature béton pour sa longévité, pour son inertie thermique, son étanchéité à l'air et son isolation acoustique ; orientation est/ouest pour maîtriser l'ensoleillement.

La végétalisation du toit permettra d'augmenter le phénomène d'inertie thermique et une meilleure gestion des eaux pluviales. Ce point est complémentaire de la mise en place de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP), initiée par la Ville de Cholet sur de nombreux projets d'aménagement comme le Clos Grégoire. Si l'année 2021 est consacrée à la phase d'études et la préparation des travaux, le chantier débutera au début de l'année 2022 pour une durée de 14 mois. Le fonctionnement du site actuel sera maintenu pendant toute cette durée, jusqu'à l'ouverture de la nouvelle salle des fêtes. L'ancienne sera alors démolie pour créer l'esplanade et les places de stationnement. Au total, le montant de cette opération s'élève à 5,2 millions d'euros.



Informations en date du 2 février, susceptibles d'être modifiées en fonction du contexte sanitaire.

Synergences hebdo - N°571 · Du 10 au 16 février 2021 | 5

Synergences Hebdo N°571 – Mercredi 10 février 2021



PLAYSIR AGAIN !
LE PLAISIR DE SE RETROUVER



#CBFAMILY